

# Résumé des plus importants résultats du projet pilote pour l'évaluation et l'atteinte d'objectifs dans le cadre de mesures de placement

Marc Schmid, Michael Kölch, Jörg M. Fegert, Klaus Schmeck

Avec le soutien du MAZ.-Team (par ordre alphabétique):

**Suisse:** Barbara Bailey, Giliane Braunschweig, Bettina Breymaier, Eric Francescotti, Sarah Jäggi, Nils Jenkel, Pia Niklaus, Hilde Peccoraro-Rapprich, Kaspar Scheidegger, Bettina Zampedri

**Allemagne:** Claudia Dölitzsch, Ferdinand Keller, Alexander Küttner, Christa Lohrmann, Anja Prestel, Simon Schlanser, Hanneke Singer

Dans le comité de pilotage MAZ.-I : Daniel Gutschner (Berne)

Dans le comité de pilotage MAZ.-II : Christian Perler (Yverdon)

## **Situation initiale**

En janvier 2007 le droit pénal des mineurs était introduit. Il contient deux exigences centrales pour l'exécution des mesures de placement : l'exigence d'une évaluation approfondie de la situation personnelle et de la santé psychique ainsi que physique des adolescents placés (art. 9) et l'exigence d'un contrôle annuel de l'évolution (art. 19).

Pour la réalisation de cette exigence dans le quotidien pédagogique il n'existe pas encore d'outil de tests psychométriques standardisés. Pour une évaluation de haute qualité il est important de développer une batterie de tests validée pour un dépistage approfondi et un contrôle du déroulement.

En plus, dans toute la Suisse ils n'existent pas encore d'études épidémiologiques sur les facteurs de stress psychosociaux et les besoins éducatifs des adolescents en foyers et l'ensemble des spécialistes avait une demande d'une description détaillée des différents types d'adolescents placés dans les foyers.

Avec l'exigence d'une évaluation régulière du déroulement du placement, la réflexion sur l'efficacité et la qualité du travail éducatif dans les foyers prend une nouvelle signification en Suisse.

Avec sa procédure de reconnaissance, l'Office fédéral de la justice a créé un procédé efficace et reconnu pour le contrôle régulier de la qualité des structures et des processus des institutions éducatives. Néanmoins, il manquait une méthodologie reconnue d'évaluation de l'efficacité au niveau individuel et institutionnel. Après une réalisation réussie en Suisse alémanique, le projet pilote était élargi à la Romandie et le Tessin.

## **Objets de recherche du projet pilote**

Le projet pilote constitue, grâce à ses outils d'évaluation approfondie des adolescents et d'atteinte d'objectifs, combinés avec une batterie de tests psychométriques autant une base pour des questionnements épidémiologiques que pour la réalisation d'une étude sur l'efficacité.

### *Objets de recherche concernant les instruments*

Est-il possible de développer des instruments économiques, fiables, valides et surtout utiles au quotidien des foyers éducatifs pour l'évaluation et le suivi du déroulement individuel des mesures ?

### *Objets de recherche concernant l'étude épidémiologique*

A quel point les adolescents placés souffrent-ils de troubles psychiques et de difficultés psychosociales ? Quels sont leurs besoins éducatifs ?

### *Objets de recherche concernant l'étude de déroulement*

Combien d'adolescents en institutions éducatives atteignent-ils leurs buts ? Est-ce qu'il y a une augmentation des compétences générales ? Les difficultés psychiques diminuent-elles entre les deux moments d'évaluation ?

## **Développement de l'instrument de détermination et de mesure d'atteinte d'objectifs**

L'objectif était d'obtenir une méthode psychométrique remplissant les critères de validation et apte à permettre de répertorier des objectifs individuels et concrets, sur lesquels travailler dans le quotidien du foyer, mais également des compétences générales valables pour tous les adolescents et qui représentent les objectifs centraux de l'éducation en foyer. Pour atteindre une forte acceptation et une applicabilité au quotidien de l'outil de fixation et d'évaluation d'objectifs, ce dernier a été développé en coopération intensive avec des représentants des institutions éducatives et des

envoyeurs/associations professionnelles. Ces personnes ont été interviewées à ce sujet et les transcriptions de ces interviews étaient soumises à une analyse qualitative du contenu selon Mayring. Les résultats des interviews étaient traités selon la méthode Delphi, par laquelle en conclusion un instrument d'atteinte d'objectifs avec 8 objectifs généraux et 3 objectifs optionnels (abus de substances, travail sur le comportement délictueux ainsi que des dépendances non-liées à des substances), et au maximum trois objectifs individuels était élaboré. Les objectifs choisis représentent ainsi bien la pratique des différentes formes de l'éducation en foyers.

### **Méthode et procédé concret**

Le personnel éducatif doit obtenir l'accord écrit des représentants légaux et des adolescents, comme cela était recommandé par la commission d'éthique. La récolte des données dans le cadre du projet pilote se déroule avec deux méthodes différentes. La définition des objectifs et l'évaluation de l'atteinte d'objectifs ainsi que les questionnaires psychométriques sont présentés sur PC. Pour cette évaluation du déroulement un programme informatique a été créé avec un grand effort, qui permet de voir immédiatement les résultats et de les imprimer. Entre les deux mesures, une évaluation approfondie au moyen d'interviews cliniques standardisés se fait, pour laquelle les collaborateurs du projet pilote se déplacent dans les institutions où ils mènent des interviews de plusieurs heures avec chaque adolescent et sa personne de référence pour le diagnostic ou l'exclusion d'un trouble psychique. Dans la réalisation concrète les étapes suivantes ont lieu :

1. Information et explication à l'adolescent et ses représentants légaux avec un accord écrit.
2. Première passation de tests psychométriques assistés par ordinateur, évaluation commune des compétences générales et définition des objectifs individuels.
3. Diagnostic approfondi dans l'entretien personnel dans l'institution, interviews cliniques structurés, BARO et questionnaires, qui évaluent les traumatismes des adolescents.
4. Restitution : questions ouvertes et l'impression clinique seront discuté avec les adolescents et leurs personnes de référence.
5. Deuxième passation de tests psychométriques assistés par ordinateur. Evaluation commune des compétences générales ainsi que du progrès relatif aux objectifs individuels.
6. Transmission des données, préparation et analyse.

L'intervalle entre les deux récoltes de données assistées par ordinateur avec la définition et évaluation du degré de l'atteinte d'objectifs était fixé à une année, ce qui représente une situation artificielle, puisque l'atteinte d'objectifs est habituellement évaluée en continue et pas à une date fixe. L'intervalle était défini pour une année ou à l'occasion du départ des adolescents, parce que l'article 19 du droit pénal des mineurs exige des évaluations annuelles. En plus, comme l'éducation en foyer montre des effets à long-terme, il semblait raisonnable de choisir un intervalle assez long sans risquer trop de drop-out. En raison de nombreux départs et des stations d'observation participantes avec des séjours plutôt courts, l'intervalle entre les deux moments de mesures s'élève à la fin à un peu plus de 9 mois en moyenne.

### **Recrutement et description de l'échantillon**

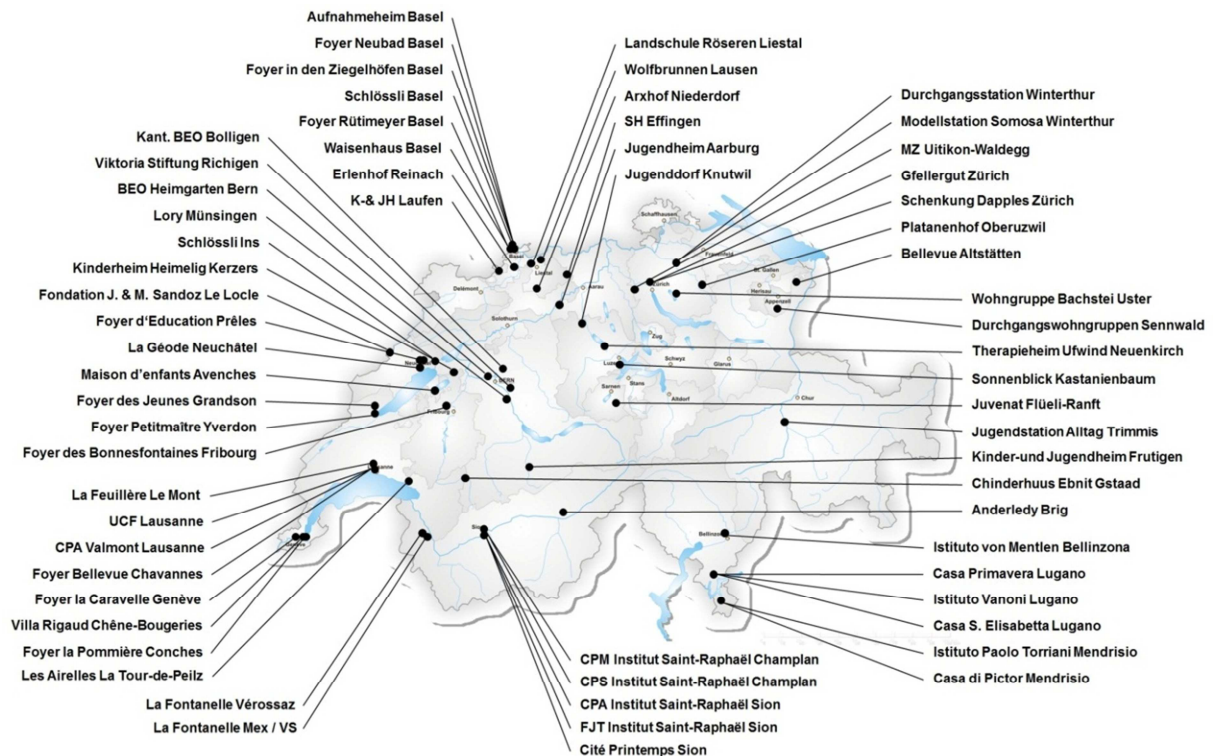
Au total il était possible de gagner 64 institutions des trois régions suisses pour une participation au projet pilote au moyen des six réunions d'informations

Les données de 592 adolescents et jeunes adultes (191, 32% féminin) ont été récoltées. 429 adolescents étaient recrutés en Suisse alémanique, 102 en Romandie et 61 au Tessin. 25% des adolescents étaient placés pour des raisons pénales et 54% pour des raisons civiles, les autres y vivaient volontairement a.

L'âge moyen des adolescents était de 16,1 ans (écart type = 3,1). Les objectifs initiaux étaient donc atteints, et il s'agit d'une des plus grandes études avec interviews cliniques structurés qui ait été menée dans le domaine des foyers éducatifs ou des lieux d'exécution de peines pour adolescents.

Grâce à une investigation représentative supplémentaire auprès des personnes de références éducatives il était garanti que les adolescents participants ne différaient pas de manière significative des adolescents non-participants quant à la symptomatologie psychique.

Illustration 1: Institutions participantes



## Résultats principaux de la recherche épidémiologique

Les résultats montrent il s'agit d'un échantillon extrêmement chargé en facteurs négatifs. Des facteurs comme séparations (60%), décès d'un parent (9%), statut socio-économique bas, troubles psychiques de la mère (30%), dépendances des parents (28%) et emprisonnement du père (11%) étaient très souvent rapportés. 80% des adolescents et jeunes adultes ont raconté au moins un évènement traumatique, plus d'un tiers plus de trois évènements traumatiques. Beaucoup d'adolescents ont vécu plus qu'un placement. En particulier chez les jeunes placés pour des raisons pénales plus de 20% présentent une véritable carrière institutionnelle avec plusieurs placements.

Cette accumulation de facteurs de risque débouche sur une charge psychique extrêmement haute des jeunes. **Plus d'un tiers atteint dans l'évaluation des personnes de références des valeurs si inquiétantes comme seul 2% de la population générale.** Les adolescents eux-mêmes se décrivent également comme extrêmement chargés, même si l'auto-évaluation se situe légèrement sous celle des personnes de références des autres. Les jeunes de sexe féminin montrent un taux de difficultés psychiques plus élevé tant dans l'évaluation externe que dans l'auto-évaluation.

**74% des jeunes** souffrent au minimum d'un trouble psychique selon les systèmes de classification diagnostiques DSM-IV-TR ou ICD-10. **Plus de 44% remplissent les critères diagnostiques pour deux troubles psychiques ou plus selon la DSM-IV-TR**, ce qui montre que ces adolescents constituent un

échantillon de patients difficile à traiter. Les troubles externalisés (troubles des conduites, souvent combiné avec d'autres maladies) et troubles liés à l'utilisation de substances psycho-actives constituent largement le plus grand groupe. Quasiment tous les diagnostics de l'ICD-10 ont été posé au moins une fois durant la recherche pilote, ainsi les psychoses, l'insomnie, les troubles bipolaires etc. 80% des adolescents présentent dans au moins cinq domaines de vie du BARO des facteurs préoccupants, ce qui montre à quel point le besoin en soutien éducatif est prononcé et divers. Chez 75% de l'échantillon total, indépendamment des raisons juridiques du placement, la personne de référence a connaissance d'au moins un délit. En tenant compte de cette charge psychique immense, les adolescents des institutions sont en moyenne plutôt mal pris en charge concernant le traitement psychiatrique ou psychothérapeutique. Il a été possible de mener des interviews approfondis avec 483 adolescents des 592 participantes.

## Résultats de l'étude d'évolution

Les objectifs, qui sont définis par les adolescents avec leurs personnes de références, sont très hétérogènes et représentent très bien le quotidien pédago-éducatif. **86% des adolescents et jeunes adultes montrent une amélioration quant aux objectifs généraux. 80% des adolescents atteignent au moins un de leurs objectifs. 57% s'améliorent dans deux ou trois objectifs.** Pour toutes les compétences générales une amélioration très significative est à remarquer. Pour les jeunes présentant un déficit des compétences générales les tailles d'effet (une mesure, avec laquelle il est possible de comparer les effets de différentes études) se situent avec un minimum de  $d = 0.1$  jusqu'à  $d = 1.7$  plus haute que c'était attendu suite aux études internationales, en particulier si on prend en compte uniquement les compétences générales, pour lesquelles beaucoup de déficits étaient déjà présents au premier moment d'évaluation. Les difficultés psychiques des adolescents se réduisent durant les 9 mois en moyenne du placement **avec 2,4 valeurs de points t dans l'évaluation des autres et 3.3 valeurs de point t dans l'auto-évaluation nettement. C'est-à-dire non seulement le personnel qualifié mais également les adolescents indiquent que les jeunes vont mieux et que la symptomatologie psychique s'est laissée réduire de manière significative (la taille d'effet pour les jeunes ayant des difficultés psychique est de  $d = 0.52$ ).** Comme prévu un «drop-out» d'environ 187 adolescents, qui ne participent pas à la deuxième évaluation, a été constaté. Les motifs pour cela étaient chez 11% le refus de la deuxième évaluation, chez 49% une cessation non-programmée de la mesure, qui ne permettait pas la réalisation de la deuxième évaluation, ainsi que des raisons institutionnelles qui empêchaient celle-ci. **Un sixième de cessations irrégulières des mesures de placement est plutôt positif dans la comparaison internationale,** néanmoins il serait important d'éviter les interruptions. C'est pour ça que les caractéristiques spécifiques des mesures interrompues seraient intéressantes à connaître afin de les diminuer de manière effective. **Les analyses de régression montrent que les jeunes qui interrompent la mesure et ceux qui n'ont pas atteint leurs objectifs présentent des valeurs plus élevées dans un test qui évalue les caractéristiques psychopathiques, une charge psychoaffective plus élevée ainsi que plus de placements dans l'anamnèse. Un sixième d'arrêt non-programmé de mesures de placement est à considérer, en comparaison internationale, comme plutôt positif.**

## Résumé et discussion des résultats dans la comparaison internationale

Les résultats épidémiologiques montrent le cumul de facteurs de risque psycho-sociaux ainsi que de difficultés psychiques extrêmement haut, qui est également évident dans les études internationales. Les résultats concernant la fréquence des troubles psychiques se situent exactement entre les résultats du placement éducatif et des mesures de détention pour mineurs dans les autres pays européens. **Les résultats sur l'efficacité et le déroulement du placement se situent au-dessus des meta-analyses d'efficacité dans la comparaison internationale** et témoignent d'une qualité supérieure des placements éducatifs et des mesures de placement pénal en Suisse. Particulièrement le couplage des subventions fédérales à des exigences explicites concernant la qualité procédurale et structurelle des institutions (dotation en personnel, formation, plans de sanctions et de crises etc.)

garantie l'amélioration permanente et la pérennisation des standards de qualité du travail pédagogique.

Dans le cadre de la recherche pilote, nous avons pu constater que l'échange régulier entre les professionnels de l'Office fédérale de la justice, les institutions pédo-éducatives et les autorités cantonales a rendu possible ces résultats particulièrement positifs en comparaison internationale et qu'il était soutenu par une recherche commune de la qualité optimale pour les jeunes pris en charge. Probablement que l'étude a contribué aux changements et aux effets supérieurs à la moyenne avec le développement d'un instrument d'atteinte des objectifs, qui focalise sur les ressources des adolescents, décrit très précisément le comportement visé et inclut les adolescents dans le choix et la définition des objectifs.

### **Pérennisation**

Les institutions éducatives ont ressenti le travail avec **l'instrument de fixation et d'atteinte d'objectifs et certains tests psychométriques appliqués dans le projet pilote comme tellement utile, que la demande d'une poursuite de leur utilisation et, en conséquence, de la création d'une structure correspondante trouvait son origine sur le terrain.** Avec l'accord de l'Office fédérale de la justice et le support de l'Association professionnelle pour l'éducation sociale et la pédagogie spécialisée Integras, une structure permettant d'utiliser les instruments et de les améliorer a été créée, le projet EQUALS (assurance de la qualité dans les institutions pédagogiques). Les coûts afférents sont pour le moment portés par les 26 institutions participantes et sont administrés sans but lucratif par Integras. EQUALS permet d'une part de piloter les évolutions individuelles des clients et de représenter leurs changements, d'autre part les données seront récoltées et des analyses statistiques seront menées.

### **Implications du projet pilote pour la pratique**

Le projet pilote a probablement des implications diverses sur les foyers éducatifs. D'une part une **sensibilisation aux difficultés psychiques** et aux événements traumatiques des adolescents est prévisible, d'autre part le projet pilote a renforcé la discussion sur une orientation liée aux effets et aux objectifs dans le travail socio-éducatif des foyers. En plus, il a explicité, qu'il est possible de lier assurance de qualité et entretien standardisé, orienté ressources et atteintes des objectifs avec les adolescents, de façon à améliorer la participation de ces derniers. Espérons que les **résultats du projet pilote** stimulent également la **reconnaissance** par la société du **travail effectué par le personnel pédo-éducatif.**

### **Conclusion pour la pratique éducative en foyer**

Le charge psychique énorme des adolescents des foyers et le besoin éducatif résultant montre l'importance des connaissances de la psychiatrie de l'enfance et de l'adolescence pour le personnel éducatif et d'une forte coopération entre les institutions éducatives et les services de psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent et des services de pédopsychiatrie légale. En particulier il serait important d'offrir de plus en plus des consultations dans les institutions. Par ces possibilités de traitement à bas seuil la stigmatisation serait réduite et l'acceptation des adolescents et du personnel éducatif augmenterait. En plus il serait plus facilement possible d'intégrer toute l'équipe et le cas échéant la direction et de réaliser une définition commune du cas **entre la psychiatrie et psychothérapie de l'enfant et de l'adolescent et les éducateurs par laquelle le efficacité dans le contact pédo-éducatif avec les adolescents psychiquement très atteints serait augmentée.** Des études internationales montrent que les durées de traitements psychiatriques se laissent réduire par ce genre de modèles de liaison et qu'il est possible de permettre à plus d'adolescents en foyers d'accéder à un traitement psychiatrique. Il est important que le personnel ait dans sa **formation de**

**base des connaissances détaillées** sur l'identification des troubles psychiques et sur les besoins éducatifs spécifiques en découlant. En général, les éducateurs travaillent avec succès également avec des adolescents psychologiquement gravement atteints. Néanmoins, dans le cadre du **projet pilote et en discussion avec les éducateurs il était possible d'identifier des groupes d'adolescents, qui abandonnent plus souvent les aides, atteignent plus rarement leurs objectifs et mettent le système au défi.** Il s'agit notamment des adolescents **psychiquement particulièrement touchés, traumatisés complexe ainsi que des adolescents qui souffrent d'un trouble de la personnalité, en particulier avec des caractéristiques psychopathiques.** Ici, des concepts appropriés et spécifiques de traitement par le lieu de vie devront être développés et évalués, tant pour des adolescents masculin que pour des adolescents féminin.

Il manque notamment des offres de foyer éducatif pour un placement à long terme de jeunes femmes psychologiquement particulièrement chargées - de la même manière que les offres des centres des mesures pour des jeunes hommes. Ceci est d'autant plus important que plus particulièrement les jeunes femmes échouent dans leurs tâches développementales durant leur passage en foyer et il arrive souvent qu'une grossesse surchargée, chômage, liaison aux partenaires violents etc. survienne. A l'image des offres pour les jeunes hommes il est important de très fortement lier éducation, formation et psychothérapie. Probablement il serait plutôt raisonnable de rattacher de telles offres aux institutions déjà existantes. Quant aux filles on devrait compter également avec des mesures civiles pour de telles offres.

### **Conclusions pour des recherches scientifiques ultérieures et pour une assurance continue de la qualité**

Le projet pilote pour l'évaluation et l'atteinte d'objectifs dans le cadre de mesures de placement a montré qu'il est possible de réaliser des recherches dans le champ du placement en foyer éducatif avec des échantillons représentatifs dans toutes les régions linguistiques, quand la recherche bénéficie de façon directe au personnel pédago-éducatif et aux adolescents placés. Cela encourage une poursuite d'autres questions de recherche comme par exemple des recherches catamnétiques à long terme avec une analyse coût-bénéfice ou des pratiques d'attribution des cas (ajustement entre besoin éducatif et offre de l'institution choisie). Lors de la préparation du projet pilote il existait également un projet de recherche catamnétique incluant les inscriptions dans le registre des peines de l'Office fédéral des statistiques. Ainsi, il y aurait la possibilité que les données récoltées dans le cadre du projet pilote puissent apporter une contribution aux connaissances du placement institutionnel et des mesures de placement pénal au-delà de la fin de la recherche.

### **Conclusion**

Malgré les difficultés psychiques extrêmement importantes des adolescents placés, le placement en foyer éducatif est une aide très efficace. Les adolescents gagnent durant l'intervalle entre les deux évaluations des compétences et réduisent leurs difficultés psychiques. Les tests développés sont bien adaptés pour refléter l'évolution individuelle, mais permettent également des analyses statistiques pertinentes d'un grand nombre d'adolescents. L'avantage des instruments développés est souligné d'une manière impressionnante par le fort intérêt des institutions ainsi que la demande du terrain d'une pérennisation. Les instruments du projet pilote apportent avec leur reprise dans le projet EQUALS une contribution à long terme pour l'assurance de qualité liée aux résultats des institutions socio-éducatives participantes. Le projet pilote a fait progresser cet aspect au point que beaucoup d'institutions ont l'ont repris de manière proactive et volontaire et ont fourni et administré les coûts pour cela eux-mêmes.